

Document

En 1972, la publication du célèbre rapport Meadows, intitulé « Les limites de la croissance » (1), ainsi que la tenue du premier sommet de la Terre à Stockholm, allaient marquer les premiers signes de la prise de conscience de la communauté internationale savante et politique d'une crise écologique majeure qui commençait déjà à marquer gravement son empreinte. Plus de quarante ans après, au moment où le dérèglement climatique fait de plus en plus parler de lui, quel état des lieux peut-on dresser des principaux ravages écologiques provoqués par la croissance économique du monde occidental, celle-là même qui s'est enclenchée avec la première révolution industrielle, à partir de la fin du XVIIIe siècle ?

Le premier dégât conséquent est l'atteinte gravissime portée au capital naturel, entendu comme l'ensemble des ressources naturelles épuisables ou renouvelables. Les pays riches sont les responsables historiques de l'épuisement du capital naturel mondial, du fait de la consommation des ressources naturelles nécessaires à plus de deux siècles de croissance économique, la responsabilité des pays émergents étant, quant à elle, relativement négligeable en la matière puisque leur décollage n'intervient que dans le dernier quart du XXe siècle. Le pillage concerne l'ensemble des ressources. On pense, bien sûr, aux ressources non renouvelables comme les énergies fossiles (pétrole, charbon, etc.), ou encore les réserves mondiales de minerais (uranium, cuivre, etc.), avec des stades d'épuisement attendus dès la fin du XXIe siècle pour une large partie d'entre elles. Mais l'essentiel du drame se joue ailleurs avec les ressources renouvelables, car leur surexploitation a atteint un tel stade pour certaines d'entre elles, qu'elles sont menacées de disparition. Il en va ainsi des ressources halieutiques ou forestières, victimes de la folie des hommes dans leur recherche effrénée du profit, avec des conséquences catastrophiques en termes de réduction de la biodiversité. On estime, en effet, à près d'un tiers les espèces marines menacées à terme de disparition du fait de la surpêche, et à 20 % les espèces végétales exposées au risque d'extinction en raison de la déforestation massive de ces dernières décennies (sur la période 1990-2015, selon la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ce sont 129 millions d'hectares de forêts qui ont été rayés de la carte !).

Le deuxième ravage écologique pour l'humanité est représenté par les rejets polluants massifs dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, induits par la croissance économique. Les émissions polluantes de gaz à effet de serre (GES), dont le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane, ont littéralement explosé depuis un demi-siècle, comme le montre le graphique ci-joint.

Les rejets polluants liés aux activités humaines concernent les différents stades de la production, de la commercialisation (dont le transport) et de la consommation. Il est maintenant avéré, comme le rappelle le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), dans son dernier rapport publié en 2014, que la concentration accrue de gaz à effet de serre dans l'atmosphère renforce le phénomène naturel de l'effet de serre, et provoque donc un réchauffement climatique. En effet, depuis l'ère préindustrielle, la température moyenne annuelle mondiale a déjà augmenté de 0,85°C, et si la trajectoire actuelle des émissions mondiales de GES devait rester inchangée

(scénario en rouge sur le graphique), alors il est à craindre une élévation de la température moyenne annuelle mondiale d'ici la fin du siècle de près de 5°C (par rapport à l'ère préindustrielle). En conséquence, les efforts à réaliser de réduction d'émissions de GES par la communauté internationale sont urgents et considérables, si elle veut limiter la hausse des températures à moins de 2°C d'ici la fin du siècle, comme elle s'y est engagée dans l'accord de décembre dernier à la vingt-et-unième Conférence des parties (COP21), seuil au-delà duquel, selon le GIEC, le réchauffement pourrait avoir des impacts dévastateurs en termes de montée du niveau des océans et de leur acidification, et de désertification de nombreuses zones fertiles. Par ailleurs, le dérèglement climatique consécutif à l'explosion des émissions de GES ne se manifeste pas seulement par le réchauffement des températures, mais également par une élévation de la fréquence d'apparition des épisodes climatiques extrêmes (ouragans, tsunamis, inondations, canicules, etc.) qui, au-delà des drames humains engendrés, ont un coût économique croissant - ce dernier aurait été multiplié par près de 20 en l'espace d'un demi-siècle au niveau mondial. A travers ces deux aspects du dérèglement climatique, on comprend que la crise écologique renforce dangereusement les inégalités économiques et sociales à la fois nationales et mondiales, car les principales victimes, à commencer par les « réfugiés climatiques », se comptent parmi les plus pauvres de la planète.

Les dégâts écologiques occasionnés par la croissance économique se traduisent également par les catastrophes écologiques. On pense bien évidemment aux catastrophes spectaculaires liées aux accidents pétroliers récurrents, comme les marées noires, ou les accidents chimiques ou nucléaires, comme Tchernobyl (1986) ou Fukushima (2011). Mais les catastrophes les plus périlleuses et coûteuses pour l'humanité sont celles qui s'installent dans le temps et vis-à-vis desquelles les médias dominants se font bien discrets, pour ne pas nuire aux intérêts particuliers des lobbies responsables des désastres en question. On a déjà évoqué la diminution de la biodiversité ces dernières décennies et les perspectives inquiétantes d'une probable accentuation du phénomène. Dans le même registre, la pollution des sols consécutive à l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides par l'agriculture industrielle représente également une réelle tragédie écologique pour les nappes phréatiques, principaux réservoirs d'eau potable (selon l'Agence européenne de l'environnement, en 2015, 25 % des nappes souterraines souffrent de la présence de nitrates en Europe). Enfin, la déforestation massive de ces dernières décennies dans certaines régions du monde, à l'image du sort emblématique réservé à la forêt amazonienne, est aussi pour l'humanité un véritable drame écologique lorsqu'on connaît le rôle capital des forêts dans la préservation de la biodiversité et la capacité d'absorption des émissions de CO₂ dans leur biomasse.

Source : Yves Besançon, Alerte rouge sur les ravages écologiques de la croissance économique !, <https://blogs.mediapart.fr/yves-besancon/blog/240616/alerte-rouge-sur-les-ravages-ecologiques-de-la-croissance-economique>

Travail à faire : À partir du texte ci-dessus vous recopierez et complèterez le schéma de synthèse ci-dessous à l'aide des propositions suivantes :

- réduction de la biodiversité, pollution des sols, déforestation
- Émissions de gaz à effet de serre
- Épuisement des ressources non renouvelables
- Lors de la production

Activité_1153_Les limites écologiques de la croissance.

- Catastrophes écologiques
- Lors de la consommation
- Surexploitation des ressources renouvelables
- Lors de la commercialisation
- Détérioration du capital naturel
- Réchauffement et dérèglements climatiques

Les limites écologiques de la croissance

